

MINES TERRESTRES ET MUNITIONS NON EXPLOSÉES

La RDC a adhéré au Traité d'interdiction des mines le 2 mai 2002. Pourtant, diverses parties au conflit utilisent encore ces armes. L'insécurité et l'infrastructure restreinte rendent impossible le recueil de données précises sur les blessures et les décès dus aux mines terrestres. Aucune étude d'impact national n'a jamais été réalisée.

À l'occasion d'une conférence internationale sur l'action contre les mines organisée par le gouvernement de la RDC en 2002, un représentant du RCD-G a déclaré que son groupe essaierait d'observer les principes du traité mais qu'il a toujours l'intention d'utiliser les mines antipersonnel. Outre les forces gouvernementales et les forces d'opposition, des troupes du Burundi, de l'Ouganda, du Rwanda et du Zimbabwe sont accusées depuis longtemps d'utiliser des mines en RDC, selon la Campagne internationale contre les mines terrestres (CIMT). On ne dispose pas d'éléments de preuve récents de l'usage continu des mines. Toutefois, plusieurs blessures provoquées par des mines terrestres signalées en Ituri, y compris la mort d'un observateur militaire de la MONUC le 26 avril 2003, tendent à indiquer qu'on les utilise toujours dans cette région.

En février 2002, le Service de l'action antimine des Nations Unies a établi un centre de coordination de l'action antimine à Kinshasa, ainsi qu'un bureau régional à Kisangani. Après une évaluation préalable réalisée par ce centre, il semble que la plupart des belligérants, y compris tous les alliés internationaux, ont largement utilisé les mines terrestres, notamment sur les différents fronts. Par ailleurs, des munitions non explosées sont disséminées en de nombreux lieux où les combats se sont déroulés.

Des mines ont été enfouies dans des lieux ou à proximité de lieux comme des marchés, des aéroports, des zones agricoles, des hôpitaux, des chemins, des routes et des maisons, selon une enquête non officielle sur les mines dans l'Est de la RDC, qui a été citée dans le Rapport de l'Observatoire des mines 2002 de la CIMT. On pense que cette région du pays est la plus touchée par le problème. Par conséquent, les mines ont des répercussions énormes sur la population puisqu'elles limitent l'accès aux zones civiles et, en définitive, empêchent la distribution de l'aide humanitaire. Les enfants sont particulièrement menacés par ce problème.

ARMES LÉGÈRES

La guerre qui fait rage à l'heure actuelle en RDC est principalement menée à l'arme légère. Des millions d'entre elles sont en circulation, notamment dans l'Est du pays. Selon le rapport 2001 d'Oxfam *Under Fire: The Human Cost of Small Arms in North-East Democratic Republic of Congo*, ces armes sont utilisées tant dans les conflits ethniques que dans la guerre en général qui déchire la RDC. D'après Oxfam, la violence perpétrée avec ces armes à l'encontre des civils, y compris des enfants, frappe sans discrimination. Dans certaines régions, des incidents quotidiens de violence armée sont signalés, et des civils sont souvent surpris dans les échanges de tirs au cours d'affrontements militaires. Une étude du Comité international de secours (IRC) estime à un sur huit le nombre de ménages dans l'Est du pays où s'est produite une mort violente depuis le début de la guerre. Environ 80 p. 100 de ces morts étaient des femmes et des enfants.

La prolifération des armes légères est en partie responsable du taux de mortalité alarmant d'environ 750 p. 100 000, selon le document *Disarmament: Stop the Scourge: The Democratic Republic of Congo (DRC)* rédigé par l'association UN Association-United Kingdom (UNA-UK). Les armes sont utilisées pour perpétrer la violence et violer les droits humains : viols, agressions, exécutions sommaires et déplacements forcés. On trouve si facilement une arme que la criminalité, la violence arbitraire et la militarisation des membres de la société, y compris des plus jeunes, se développent à toute vitesse. De plus en plus, les civils se servent d'armes à des fins non militaires. L'organisation Projet GRAM signale que la violence augmente dans les villages en conséquence de la prolifération des armes légères.

Il est très difficile de vérifier les voies d'entrée illicite des armes qui parviennent en RDC. La prolifération des armes légères est soutenue par un réseau complexe de canaux qui passent par des pays voisins, selon UNA-UK et Pax Christi International. On sait que les armes arrivent en provenance du Rwanda, du Soudan et de pays voisins de l'Ouest; mais la majorité des armes légères sont apportées par les soldats des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) en Ituri et au Nord-Kivu. Le gouvernement de la RDC a également été soupçonné d'approvisionner les groupes rebelles. Selon Oxfam, l'Ouganda a utilisé des entreprises privées, y compris une société suisse, pour faire expédier des armes dans l'Est de la RDC. La Corée du Nord a approvisionné les gouvernements de l'Ouganda et de la RDC. On a également établi des liens commerciaux entre des entreprises du Bélarus et d'Israël et l'Ouganda qui, officiellement, s'approvisionne en Afrique du Sud et aux États-Unis.

En 2001, le Groupe d'experts indépendants des Nations Unies a signalé (S/2001/49) que les groupes armés, motivés par le désir de contrôler et d'exploiter les ressources naturelles du pays, financent leur armée par l'exploitation illicite de ces ressources. Les gens d'affaires et les soldats peuvent s'approvisionner auprès d'armées étrangères.